



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU COMMERCE EXTERIEUR  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

**Direction Régionale  
des Entreprises  
de la Concurrence  
de la Consommation  
du Travail et de l'Emploi**

**Pôle : T  
Service : Relations du travail -  
santé au travail**

Affaire suivie par Myriam CASSONNET  
myriam.cassonnet@direccte.gouv.fr

Téléphone : 02 38 77 68 13  
Télécopie : 02 38 77 68 01

**Monsieur Olivier LESUR**

51 rue Blanche de Castille  
37300 JOUE LES TOURS

Orléans le 31 Janvier 2013

Monsieur,

En vertu de la Loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail et des décrets n° 2012-135 et 2012-137 du 30 janvier 2012, vous avez sollicité auprès de la DIRECCTE Centre votre enregistrement, en qualité d'intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP).

Je vous informe que votre demande a été acceptée par mes services et enregistrée le 31 Janvier 2013 sous le numéro 01/2013.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la Directrice régionale par intérim  
La Directrice régionale adjointe,

Michèle MARCHAIS